



Club de patinage artistique de Saint-Hubert inc.

5950, boul. Cousineau, CP 29639, Saint-Hubert (QC) J3Y 9A9 site web : www.cpasthubert.com

PC# : 1001071

Email : info@cpasthubert.com

CPA St-Hubert

Saison 2011-2012

Procès-verbal AGA

Le 18 juin 2012
Centre culturel Meunier, Saint-Hubert



Club de patinage artistique de Saint-Hubert inc.

5950, boul. Cousineau, CP 29639, Saint-Hubert (QC) J3Y 9A9 site web : www.cpasthubert.com

PC# : 1001071

Email : info@cpasthubert.com

Étaient présents :
Mario Sénécal
Danielle Léger
Daniel Giguère
Hugo Valque
Julie Gauthier
Normand Verville
Patricia Vandal
Éric Jalbert
Lorraine Racette
Sophie Richard
Martin Grandchamp
Nadia Dumont
Anne Drolet
Simon Proulx Sénécal
Valérie Laberge
Lisette L'Écuyer
Michel Tomassini
Sonia Roy
Claude Poulin

1. L'ouverture de l'assemblée a été proposée par Monsieur Normand Verville et secondée par Madame Valérie Laberge. Il est 20h07.
2. La Lecture de l'ordre du jour a été faite par Monsieur Mario Sénécal. Au point 8. une modification a été apportée, on devrait y lire : Élection dû ou de la présidente d'élection. Suite au changement, l'adoption de l'ordre du jour a été proposée par Madame Valérie Laberge et secondée par Monsieur Daniel Giguère.
3. Madame Julie Gauthier propose que la lecture du procès-verbal de l'AGA du 28 juin 2011 soit faite par chacun des membres et par la suite les membres proposeront les modifications si nécessaires. Suite à la période de lecture accordée aux membres, aucune modification n'est apportée. L'adoption du procès-verbal est proposée par Madame Valérie Laberge et secondée par Monsieur Simon Proulx Sénécal.



Club de patinage artistique de Saint-Hubert inc.

5950, boul. Cousineau, CP 29639, Saint-Hubert (QC) J3Y 9A9 site web : www.cpasthubert.com

PC# : 1001071

Email : info@cpasthubert.com

4. Rapport du Président

- Mario mentionne que l'année a été très ardue en raison du retard de l'ouverture de l'aréna Rosanne Laflamme en raison des rénovations.
- Il remercie Monsieur Michel Tomassini pour les ajustements d'horaire en raison de l'ouverture tardive de l'aréna Rosanne Laflamme et remercie également Madame Nadia Dumont pour le support durant cette période.
- Mario mentionne les difficultés rencontrées avec l'application du nouveau programme de Patinage Plus versus le temps de glace accordé de 50 minutes.
- Il mentionne également que l'application du nouveau programme Patinage Plus a entraîné beaucoup de formation auprès des entraîneurs, assistantes de programme et aides.
- Mario nous informe également que les changements apportés au programme de Patinage Plus ainsi que le retard de l'ouverture de l'aréna a créé beaucoup de mécontentement de la part des membres ce qui a généré plusieurs plaintes.
- Il souligne que le nouveau règlement en rapport avec le port du casque chez les patineurs n'ayant pas atteint l'étape 5 réussi a également causé plusieurs plaintes de la part des parents.
- Mario remercie tout les membres du conseil d'administration 2011-2012 pour leur implication.
- Il désire en terminant souligner, qu'il y a 5 personnes demeurant en poste pour 1 an soit Madame Danielle Léger, Monsieur Michel Tomassini, Madame Patricia Vandal, Monsieur Éric Jalbert ainsi que lui-même. Il nous mentionne également la démission de Madame Josianne Charron, de Monsieur Jean-François Bélec et de Monsieur Luc St-Pierre en cours d'année. Il informe également les membres sortants, soit Madame Linda Gariépy et Monsieur Daniel Giguère.
- Aucune question n'est posée.
- Le rapport du président est proposé par Monsieur Mario Sénécal et secondé par Monsieur Michel Tomassini.

5. Rapport du Trésorier

- Les états financiers sont déposés. Normand Verville dépose également un bilan comparatif (voir annexe A).
- Normand explique que les différences notées au bilan comparatif sont que le club a versé des bourses aux patineurs ce qui n'avait pu être fait l'an dernier. L'achat de médaille de tests qui a été élevé car n'avait pas été fait l'an dernier. La remise des profits de la compétition Gaétan Boucher qui a été remis en bourse aux patineurs.
- Il mentionne également que les dépenses de la revue sur glace sont plus élevées qu'auparavant et que pour l'an prochain des dépenses encore plus importantes sont à prévoir car le comité de la revue sur glace veut tenir un événement spécial pour le 35^{ième} anniversaire.
- Aucune question n'est apportée.
- Le rapport du trésorier est proposé par Monsieur Normand Verville et secondé par Monsieur Michel Tomassini.



Club de patinage artistique de Saint-Hubert inc.

5950, boul. Cousineau, CP 29639, Saint-Hubert (QC) J3Y 9A9 site web : www.cpasthubert.com

PC# : 1001071

Email : info@cpasthubert.com

6. Rapport des comités

a. Danielle Léger (Vice-présidente)

- Danielle Léger a déposé un rapport écrit (voir annexe B section 1)
- Aucune question n'est apportée.
- Le rapport de la Vice-présidente est proposé par Madame Danielle Léger et secondé par Monsieur Éric Jalbert

b. Danielle Léger (représentante du comité de la revue sur glace)

- Danielle a déposé un rapport écrit (voir annexe B section 2)
- Le rapport est déposé par Madame Danielle Léger et est secondé par Madame Patricia Vandal.

c. Linda Gariépy (Secrétaire), absente.

- En l'absence de Madame Linda Gariépy, secrétaire, Danielle Léger nous mentionne que le cartable annuel des procès-verbaux sera déposé sous peu.

d. Éric Jalbert (Directeur de la logistique et approvisionnement)

- Éric mentionne que cette année, le club a dû procéder à l'achat de manteaux pour les assistantes de programme et entraîneurs pour compléter l'inventaire.
- Il informe l'assemblée qu'il a procédé à l'achat du matériel décoratif pour les activités car ils étaient désuets et a procédé aux achats pour les activités courantes durant l'année, soit : bonbons, stylo, papier, kleenex, renouvellement des trousseaux de premiers soins et autre.
- Il informe les membres qu'il a fait faire la vérification du harnais au CSGB.
- Patricia Vandal intervient en ajoutant que suite à un dégât d'eau au CSGB, il y a eu perte de matériel et qu'une liste du matériel perdu a été remise.
- Éric remercie également M. Hugo Valque pour l'aide apportée lors de l'agrandissement du local au CSGB.

Questions : Mario Sénécal demande à Nadia Dumont si elle a eu des nouvelles de la ville pour la demande de réaménagement du local à Rosanne Laflamme en vue d'y mettre le matériel du CPA qui est présentement entreposé dans un conteneur. Nadia Dumont nous informe qu'elle n'a pas eu de nouvelle à ce sujet mais qu'en principe c'est le personnel de l'aréna qui devra faire les modifications. La demande a déjà été faite à cet effet. Mario Sénécal demande également à Éric Jalbert si un inventaire avait été fait du conteneur en question. Éric Jalbert répond par la négative. Hugo Valque demande si quelqu'un sait ce qu'il y a dans le conteneur à Napierville. Danielle Léger répond que certains matériaux/décors avaient été abîmés et jetés car n'étaient plus récupérables.



Club de patinage artistique de Saint-Hubert inc.

5950, boul. Cousineau, CP 29639, Saint-Hubert (QC) J3Y 9A9 site web : www.cpasthubert.com

PC# : 1001071

Email : info@cpasthubert.com

- Le rapport est proposé par Monsieur Éric Jalbert et secondé par Madame Danielle Léger.

e. Éric Jalbert (Directeur semi-privé, privé)

- Éric informe les membres que l'année s'est bien déroulée au privé et que certaines demandes avaient été déposées et traitées individuellement en C.A.
- Il nous informe également qu'au niveau du semi-privé, quelques ajustements ont dû être apportés suite à la nouvelle politique de Patinage Canada concernant le port du casque jusqu'à l'atteinte du niveau 5 réussi.

Questions : Michel Tomassini demande s'il y a encore des enfants au niveau du semi-privé qui n'ont pas réussi leur étape 5. Éric Jalbert répond que tous les enfants du semi-privé ont leur étape 5 réussi et qu'une seule élève porte encore son casque pour des raisons personnelles.

- Le rapport est proposé par Monsieur Éric Jalbert et secondé par Monsieur Michel Tomassini.

f. Patricia Vandal (Directrice Patinage Plus)

- Patricia a déposé un rapport écrit (voir annexe C).
- Aucune question n'est apportée.
- Le rapport est proposé par Madame Patricia Vandal et secondé par Madame Valérie Laberge.

g. Luc St-Pierre (Directeur des communications et publicité)

- Luc St-Pierre a remis sa démission en début de saison. Danielle Léger indique que les communications ont ensuite été prises en charge par chacun des responsables. Elle remercie également Michel Tomassini pour avoir accepté de faire plusieurs communications incluant l'info-loisir et le site internet.

h. Anne Drolet (Directrice des tests)

- Anne nous informe de la révision des frais d'inscription aux tests. Les membres devront déboursier 12 \$ et les non-membres 15 \$.
- Elle nous informe que durant la dernière saison, elle a tenu des sessions de tests de trois jours, elle informe l'assemblée qu'elle désire cesser cette option et faire des sessions de 2 jours seulement.
- Anne informe l'assemblée que la moyenne de réussite des tests est de 65%.

Questions : Sophie Richard mentionne que certains clubs chargent 20 \$ pour les frais de session de tests et demande pourquoi nous ne faisons pas la même chose? Michel Tomassini et Anne Drolet répondent que suite à notre hausse de prix pour les non-



Club de patinage artistique de Saint-Hubert inc.

5950, boul. Cousineau, CP 29639, Saint-Hubert (QC) J3Y 9A9 site web : www.cpasthubert.com

PC# : 1001071

Email : info@cpasthubert.com

membres en cours d'année à 20 \$, plusieurs clubs avaient décidés de charger ce même coût à nos membres. C'est pourquoi les coûts ont été révisés.

- Le rapport est proposé par Madame Anne Drolet et secondé par Monsieur Éric Jalbert.

i. Valérie Laberge (Représentante des entraîneurs)

- Valérie exprime la difficulté de recueillir les preuves de certification auprès de certains entraîneurs. Elle a dû faire quelques rappels et elle-même a dû procéder à quelques vérifications sur le site de Patinage Canada. À ce jour, toutes les preuves sont recueillies.
- Elle informe l'assemblée que plusieurs modifications ont été apportées à la régie interne sans consultation auprès des entraîneurs, ce qui a causé plusieurs mécontentements de leur part. Les entraîneurs aimeraient davantage être consultés.
- Elle nous indique que la réunion des entraîneurs a eu lieu récemment et que les entraîneurs présents ont exprimés plusieurs mécontentements face aux décisions prises par le C.A.
- Elle nous fait part que lors de cette réunion, une nouvelle représentante des entraîneurs a été élue, il s'agit de Madame Julie Gauthier.
- Valérie nous mentionne que les entraîneurs ont maintenant un programme de formation continu qui les amène à cumuler des points en participant bénévolement à certaines activités. Elle mentionne qu'à cet effet, certains entraîneurs ont mentionnés leur désir de siéger sur le C.A ce qui leur permettrait de cumuler leur point.
- Valérie explique aux membres présents qu'en cours d'année, un entraîneur a voulu se joindre au C.A et que les membres du C.A avaient refusé. Depuis, elle a fait des recherches et selon Patinage Québec « charte des règlements », l'entraîneur aurait dû être accepté en tant que membre actif ou membre spécial. Valérie a déposé ledit document (voir annexe D). Les points mentionnés en assemblée sont surlignés au document.

Questions : Michel Tomassini demande des précisions sur ces droits, Valérie Laberge fait la lecture de certains points du document. Éric Jalbert demande combien d'entraîneurs étaient présents lors de la réunion des entraîneurs? Valérie Laberge répond que 6 entraîneurs étaient présents. Éric Jalbert mentionne que ce n'est donc pas une majorité qui était présent donc mécontent puisqu'il y a un peu plus de 22 entraîneurs inscrit au club. Simon Proulx Sénécal exprime qu'au club, il y a plus de 400 membres et seulement 15 membres sont présents ce soir. Mario Sénécal mentionne que la charte de règlements émise par Patinage Québec doit être reflétée sur notre charte locale sinon les changements doivent être apportés à Patinage Québec. Hugo Valque dit que si un membre est rémunéré il ne doit pas siéger sur le C.A car il devient en conflit d'intérêt. Valérie Laberge répond que le point 4.6 de la charte de Patinage Québec n'indique pas ce fait. Martin Grandchamp demande où est la logique d'avoir une charte en vigueur si nous ne pouvons l'appliquer? Valérie Laberge répond que selon notre charte également il y avait mention des membres spéciaux et actifs. Danielle mentionne que la proposition



Club de patinage artistique de Saint-Hubert inc.

5950, boul. Cousineau, CP 29639, Saint-Hubert (QC) J3Y 9A9 site web : www.cpasthubert.com

PC# : 1001071

Email : info@cpasthubert.com

d'avoir un nouveau membre du C.A n'avait jamais figuré ou été apporté à l'ordre du jour et les membres du C.A. avaient été mis devant le fait en C.A.

Madame Richard demande pourquoi nous discutons de cela? Est-ce parce que les entraîneurs veulent répondre à leur programme de formation? Simon Proulx Sénécal répond que nous devons respecter la charte du club et que selon notre charte aucune mention n'est faite pour le membre entraîneur contrairement à Patinage Québec. Madame Dumont précise que ce sont les membres du C.A qui décident de la vacance d'un poste. Elle mentionne que c'est la même chose pour les membres de la même famille siégeant, il doit y avoir un accord du C.A car cela ne va pas avec nos règlements. Elle mentionne qu'elle ne peut pas faire de suggestion mais peut seulement donner des conseils avec ces points.

- Le rapport est déposé par Valérie Laberge et secondé par Julie Gauthier.

j. Daniel Giguère (Représentant du synchronisme (Nova))

- Daniel a déposé un rapport écrit (voir annexe E)

Question : Madame Julie Gauthier demande s'il y a un règlement pour le respect des horaires émis par NOVA en début de saison. Car les ajouts de pratique sont difficiles à gérer au niveau du privé et pénalise les élèves. Madame Sophie Richard répond qu'il ne faut pas accentuer la situation que ce soit du côté des parents ou des entraîneurs. Monsieur Martin Grandchamp ajoute que les parents et entraîneurs connaissent en début de saison les objectifs demandés et ils doivent s'adapter en fonction des choix de l'enfant et des parents. Julie Gauthier demande qu'il y ait une meilleure collaboration pour la pratique du privé et du synchro. Julie Gauthier ajoute que selon la charte du club une présence de 60% sur les blocs doit être respecté pour participer à la revue sur glace donc elle ne serait pas respectée. Danielle Léger répond que les ajouts de pratique sont surtout après les fêtes au synchro donc le 60% est respecté par les présences en début de saison. Mme Lisette L'Écuyer ajoute que les gens se doivent de s'ajuster, privé/synchro, en fonction de leur choix s'il y a un conflit. Mario Sénécal ajoute que Patinage Canada exige également certains niveaux de réussites pour le synchro. Sophie Richard ajoute que cette règle était vraie mais plus maintenant. Danielle Léger ajoute que c'est Nova qui émet ces propres exigences. Daniel Giguère termine en disant qu'ils tentent d'adapter les horaires selon la disponibilité des glaces et contraintes des entraîneurs.

- Le rapport est déposé par Monsieur Daniel Giguère et est secondé par Madame Patricia Vandal.

k. Mario Sénécal (Directeur des compétitions)

- Mario indique que 28 avis de compétition ont été déposés en cours de saison.
- Il mentionne qu'il y a eu 24 compétitions où nous avons eu des participants.
- Mario informe l'assemblée qu'il y avait 44 compétiteurs cette année.



Club de patinage artistique de Saint-Hubert inc.

5950, boul. Cousineau, CP 29639, Saint-Hubert (QC) J3Y 9A9 site web : www.cpasthubert.com

PC# : 1001071

Email : info@cpasthubert.com

- Il explique que plusieurs protocoles de compétition n'ont pas été déposés par les patineurs. Ceux-ci servent à la remise des bourses en fin d'année ainsi que pour les Lauréats. C'est au devoir des parents de les déposer et des rappels ont été faits à cet effet.
- Normand Verville ajoute que les bourses ont été remises selon les protocoles remis seulement.
- Aucune question n'est apportée.
- Le rapport est remis par Monsieur Mario Sénécal et secondé par Monsieur Michel Tomassini.

I. Michel Tomassini (directeur des membres)

- Michel a déposé un rapport écrit (voir annexe F)

Questions : Julie Gauthier demande si les critères d'inscription pour les blocs intermédiaires et avancés demeurent inchangés. Michel Tomassini répond qu'il n'y a aucun changement. Martin Grandchamp demande si le nouveau système d'inscription aura un impact au niveau du Patinage Plus. Michel Tomassini répond que cela est possible, pour certaine personne se sera positif et pour d'autre négatif et que le pourcentage des membres sans accès Internet est de 2-3%. Toutefois, l'information demeure dans le guide loisir. Nadia Dumont demande si les inscriptions tardives sont toujours acceptées, Michel Tomassini répond que nous en acceptons jusqu'à la mi-octobre parfois même fin octobre, Mario Sénécal demande à Nadia Dumont s'il y aura des changements suite à l'inscription sans carte loisir. Nadia Dumont répond qu'en janvier la ville devait apporter des changements et qu'un avis aurait dû être publié mais elle n'a pas eu de réponse depuis. Elle dit que pour les activités de la ville c'est la carte de bibliothèque qui prévoit. Elle mentionne cette dernière est gratuite pour les résidents et que pour les non résidents des arrondissements de la ville le coût est de 80.00\$. Mais pour le moment, cette règle ne s'applique pas pour les organismes comme le CPA. Elle indique qu'elle demande aux organismes de fournir une liste avec les adresses de résidences pour les accords de glace. Mario Sénécal demande à Nadia Dumont si nous devons valider l'adresse de résidence, Nadia Dumont répond que cela est en suspend pour l'instant. La ville se base sur la franchise des organismes et cela est équitable pour la répartition des glaces car ils peuvent valider avec les années antérieures. Sophie Richard exprime le désir que sa fille patine sur l'école de printemps du C.P.A et demande si le club envisage une école de printemps plus tôt? Mario Sénécal répond que Rosanne Laflamme ferme à la mi avril et qu'au CSGB, après la revue sur glace, il ne reste qu'une glace de disponible. Les heures de l'école de printemps sont basées sur la disponibilité des heures à Gaétan Boucher. Nadia Dumont nous informe à ce moment qu'aucune prolongation des glaces n'est envisagée. Sophie Richard demande si la ville peut aider vu l'intérêt des gens. Sur ce point, Martin Grandchamp indique que Co-réna et la ville devraient établir les ratios de location de glace pour le privé et les organismes. Nadia Dumont répond qu'elle ne peut rien faire sur ce point mais son secteur connaît les besoins criants des organismes. Sonia Roy mentionne que plusieurs entraîneurs ont du se déplacer à plusieurs endroits mais qu'avec leur contact, elle et un autre entraîneur



Club de patinage artistique de Saint-Hubert inc.

5950, boul. Cousineau, CP 29639, Saint-Hubert (QC) J3Y 9A9 site web : www.cpasthubert.com

PC# : 1001071

Email : info@cpasthubert.com

aimeraient tenter de monter un projet pour faire une école de printemps si cela est abordable mais précise que cette idée est encore au stade embryonnaire. Michel Tomassini tient à préciser que durant l'année la ville paye les glaces mais que pour l'école de printemps, c'est le C.P.A qui doit négocier pour avoir des glaces. Sophie Richard mentionne que les gens sont prêts à payer pour patiner à St-Hubert au lieu d'aller ailleurs. Michel Tomassini répond que plus on prend d'heures au CSGB, meilleures sont nos chances d'en avoir la saison suivante.

- Le rapport est déposé par Monsieur Michel Tomassini et secondé par Monsieur Claude Poulin.

m. Lise Boucher (Invitation Gaétan Boucher)

- Lise n'est pas présente afin de proposer le rapport de l'Invitation Gaétan Boucher.

7.Période de question :

-Aucune question supplémentaire n'est apportée.

8- Élection dû ou de la présidente d'élection

Mario Sénécal explique à l'assemblée que

- Les administrateurs encore en poste pour un an sont :
Danielle Léger
Michel Tomassini
Patricia Vandal
Éric Jalbert
Mario Sénécal
- Les administrateurs devant être soumis aux élections sont :
Normand Verville
Anne Drolet
- Les membres sortants sont :
Daniel Giguère
Linda Gariépy
- Il est proposé par Madame Danielle Léger que la présidente d'élection soit Madame Nadine Dumont, proposition secondée par Hugo Valque.
- Il est proposé par Monsieur Éric Jalbert que la secrétaire d'élection soit Madame Patricia Vandal, proposition secondée par Valérie Laberge.
- Nadia Dumont informe les membres que ce soir l'assemblée doit élire des administrateurs et par la suite les postes seront assignés.



Club de patinage artistique de Saint-Hubert inc.

5950, boul. Cousineau, CP 29639, Saint-Hubert (QC) J3Y 9A9 site web : www.cpasthubert.com

PC# : 1001071

Email : info@cpasthubert.com

9- Mise en candidature et élection des membres sortants du comité.

- Nadia Dumont informe l'assemblée du procédé à suivre pour la mise en candidature. La façon de procéder est la suivante : une personne doit proposer quelqu'un comme administrateur et Nadia Dumont demandera à cette personne si elle est intéressée et ce, à tour de rôle.
Nadia Dumont renomme les gens en poste pour un an :
Danielle Léger
Michel Tomassini
Patricia Vandal
Éric Jalbert
Mario Sénécal
- Elle explique également que Mme Julie fait partie du C.A car elle a été élue par ses pairs lors d'une récente réunion des entraîneurs.
- Elle informe l'assemblée qu'il est important de respecter notre charte car l'an dernier un administrateur avait été élu en trop. Selon la charte, le C.A doit être composé de 12 administrateurs, soit 4 membres exécutifs, 7 directeurs et 1 représentant des entraîneurs.
- Mario Sénécal propose le début des mises en candidatures secondé par Michel Tomassini.

Début de la mise en candidature :

<u>Personne proposée</u>	<u>Proposé par :</u>	<u>Réponse du candidat</u>
Lorraine Racette	Michel Tomassini	refuse
Normand Verville	Danielle Léger	accepte
Anne Drolet	Mario Sénécal	accepte
Sonia Roy	Valérie Laberge	accepte
Martin Grandchamp	Patricia Vandal	accepte
Sonia Roy	Simon Proulx Sénécal	accepte
Simon Proulx Sénécal	Valérie Laberge	accepte

- Mme Dumont fait un rappel, elle demande s'il y a d'autres candidatures à proposer.
- La fermeture de la mise en candidature est proposée par Mario Sénécal et est secondée par Hugo Valque.
- Mme Dumont mentionne à l'assemblée qu'un total de 6 personnes a accepté leur mise en candidature. Donc tout les gens ayant acceptés rejoignent les gens déjà en fonction afin de former le nouveau conseil d'administration du C.P.A Saint-Hubert.
- Elle félicite les nominés.
- Nadia Dumont souhaite une bonne année au nouveau conseil d'administration et tient à faire un rappel au fait que les gens élus sont là pour les besoins de l'ensemble des membres et non pour les besoins de petit groupe.
- Elle informe l'assemblée que nous devons élire le conseil exécutif et que par la suite le conseil d'administration se regroupera lors d'une première réunion pour décider des postes.



Club de patinage artistique de Saint-Hubert inc.

5950, boul. Cousineau, CP 29639, Saint-Hubert (QC) J3Y 9A9 site web : www.cpasthubert.com

PC# : 1001071

Email : info@cpasthubert.com

- Elle explique que l'exécutif doit être composé d'un président, vice-président, trésorier et secrétaire.

Mise en candidature de l'exécutif :

- Au poste de secrétaire Danielle Léger propose Sonia Roy, cette dernière accepte. Elle est élue à l'unanimité.
- Au poste de trésorier Michel Tomassini propose Normand Verville, ce dernier accepte. Il est élu à l'unanimité.
- Au poste du vice-présidence Éric Jalbert se propose et Sonia Roy propose Danielle Léger, cette dernière refuse la mise en candidature. Éric Jalbert accepte et est élu à l'unanimité.
- Au poste de président Patricia Vandal propose Danielle Léger et Valérie Laberge propose Mario Sénécal. Danielle Léger et Mario Sénécal accepte leur mise en candidature. Le vote secret est demandé par la majorité. Mario Sénécal et Patricia Vandal n'auront pas droit de vote en raison d'un membre votant par famille. La compilation des votes sera faite par Patricia Vandal et Nadia Dumont. Danielle Léger est élue majoritairement.
- La fermeture des élections est proposée par Mario Sénécal et secondée par Simon Proulx Sénécal.

10. Présentation du comité 2012-2013.

Le conseil d'administration pour la saison 2012-2013 sera constitué des membres suivants :

Membres	Exécutif
Danielle Léger	Présidence
Éric Jalbert	Vice- présidence
Sonia Roy	Secrétaire
Normand Verville	Trésorerie
Patricia Vandal	
Michel Tomassini	
Mario Sénécal	
Anne Drolet	
Martin Grandchamp	
Valérie Laberge	
Simon Proulx Sénécal	
Julie Gauthier	Représentante des entraîneurs



Club de patinage artistique de Saint-Hubert inc.

5950, boul. Cousineau, CP 29639, Saint-Hubert (QC) J3Y 9A9 site web : www.cpasthubert.com

PC# : 1001071

Email : info@cpasthubert.com

11. Mot du président

- Danielle léger présente les membres exécutifs et annonce que les directeurs seront déterminés lors d'une première réunion qui se tiendra suite à la fermeture de l'assemblée.
- Danielle souhaite une belle année à tous et remercie les membres présents de leur présence à l'AGA.

12. Fermeture de l'assemblée

- La fermeture de l'assemblée est proposée par Patricia Vandal et est secondée par Sonia Roy il est 22h03.

Danielle Léger

Présidente,
C.P.A St-Hubert
Saison 2012-2013

Patricia Vandal

Secrétaire par intérim lors de l'AGA
C.P.A St-Hubert